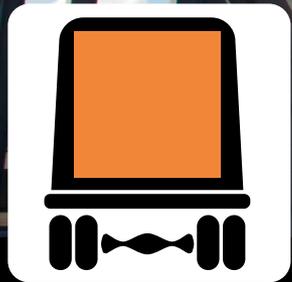


Transporter des matières dangereuses avec LeShuttle Freight

Guide pour les transporteurs



GEDESS 1105347

LeShuttle
FREIGHT

Etape 1

Vérifiez que vos marchandises soient conformes avec notre politique

Saviez-vous que vous pouvez transporter des matières dangereuses avec le service LeShuttle Freight ?

Veillez noter que les [matières dangereuses en Quantités Limitées](#) n'ont pas besoin d'être pré-déclarées ou déclarées à l'arrivée.

- Si vous possédez des documents de transport de matières dangereuses, vous devez les déclarer, même si les plaques orange ne sont pas obligatoires pour votre véhicule.
- En tant que titulaire d'un compte LeShuttle Freight vous pouvez vous connecter en ligne via www.eurotunnelfreight.com afin de :
 - Chercher un numéro ONU
 - Télécharger notre guide de matières dangereuses
 - Déclarer vos matières dangereuses
- Vous pouvez vérifier vos matières dangereuses en contactant le [Service Commercial Fret](#).

Etape 2

Vérifiez que vos marchandises soient conformes avec notre politique

- Avant l'arrivée de votre véhicule, vous devez vous assurer que le chauffeur est en possession de documents de transport de matières dangereuses qui incluent les informations suivantes :
 - Le numéro ONU
 - La référence ADR en vigueur (classe, groupe d'emballage et code de classification, le cas échéant)
 - La désignation exacte d'expédition des marchandises transportées (leur quantité et leur poids)
 - La nature de l'emballage (nombre et description)
 - La quantité (masse nette / brute selon le cas)
- Veuillez informer votre chauffeur d'effectuer sa déclaration de matières dangereuses dès son arrivée à l'enregistrement.
- La non-déclaration ou la non-conformité des documents peuvent occasionner des retards, voire le refus de votre véhicule.



Etape 3

Vérifiez que vos marchandises soient conformes avec notre politique

- Lorsque vous réservez votre traversée en ligne, vous pouvez préalablement déclarer que le véhicule transporte des matières dangereuses.

Titulaire de compte

Votre véhicule transporte-t-il des matières dangereuses ? * 

Sélectionnez

- Non
- Oui, de Calais à Folkestone
- Oui, de Folkestone à Calais
- Oui, dans les deux sens

Non-titulaire de compte

Transportez-vous des matières dangereuses ? *



Sélectionnez

- Non
- Oui, de Calais à Folkestone
- Oui, de Folkestone à Calais
- Oui, dans les 2 sens

- Si la déclaration n'a pas été effectuée au préalable, le chauffeur est responsable de la déclaration du transport de matières dangereuses à l'enregistrement.

Etape 4

Vérifiez que vos marchandises soient conformes avec notre politique

- A l'arrivée de votre chauffeur l'écran suivant s'affiche :



- Votre chauffeur devra sélectionner "OUI" pour déclarer qu'il transporte des matières dangereuses.
- Il sera alors dirigé au Bureau d'Information Fret.
- Le chauffeur devra se présenter à l'agent d'accueil qui vérifiera ainsi que les documents adhèrent à la politique d'Eurotunnel sur les matières dangereuses.
- Un **examen externe** de votre véhicule aura également lieu et une copie de vos documents de matières dangereuses sera prise.

Etape 5

Vérifiez que vos marchandises soient conformes avec notre politique

- Une fois la déclaration validée, l'agent remet au chauffeur un autocollant qu'il devra apposer de manière visible à l'intérieur de son pare-brise.
- Nous vous rappelons que votre chauffeur doit déclarer les matières dangereuses accompagnées de la documentation nécessaire, sauf si [transportées en Quantités Limitées.](#)
- Merci de vous assurer que le chauffeur prenne connaissance de ce [guide](#) avant sa traversée.